



## Syndic n'envoyant ni appel de fond ni convocation

Par **Odile2**, le **23/09/2008** à **23:14**

Bonjour à vous,

Je suis propriétaire d'un appartement en Gironde, qui est en locatif.  
La copropriété est gérée par l'un des propriétaires (nous sommes 7 au total)

En juin 2006, j'ai dû déménager pour des raisons familiales brutales. Dans les mois suivants, j'ai réalisé que je ne recevais plus aucune convocation en assemblée.

J'ai maintenu mes paiements par virement.

J'ai écrit au syndic, sans réponse de sa part.

En 2007, j'ai trouvé ses coordonnées téléphoniques. Il a validé mon adresse affirmé qu'il allait m'envoyer Pv et convocations.

Malgré tout, depuis cette conversation, aucun signe de lui.

J'ai suspendu les paiements.

Ce monsieur ne m'inspire aucune confiance. Il dit acheter des appartements et en assurer le syndic "bénévole" systématiquement. En effet, il a délogé notre syndic professionnel dès son arrivée. Sa compagne récupère les pouvoirs de l'ensemble des propriétaires et les réunions auxquelles j'ai assisté se tenaient en fait entre lui, elle... et moi, toujours minoritaire, bien sûr. Il convoque systématiquement en semaine alors que nous ne sommes pas de la région.

J'ai suspendu les paiements parce que je ne sais même pas, au fond, s'il est toujours syndic. Je pensais que ça allait le faire réagir et qu'il m'écrirait.

Je n'ai pas réussi à retrouver les autres propriétaires (recherches Internet vaines) . J'ai

seulement des noms de famille et initiales de prénoms, aucune autre indication.

Comment puis-je :

- m'assurer du fait que ce monsieur est bien encore syndic de copropriété ?
- ou savoir qui assure la gestion de cette copropriété ?
- retrouver les coordonnées des propriétaires ?

Quel est le risque le plus fort pour moi :

- être en impayé envers la copropriété ?
- verser de l'argent à quelqu'un "au hasard" ?

Merci par avance de m'éclairer. Cordialement.